



UNE OPPORTUNITE DE PARTICIPER A L'INNOVATION DU CFA

Taxe d'apprentissage 2019

Afin de permettre un meilleur suivi, merci de bien vouloir nous retourner l'annonce de versement ci-dessous :

(par fax au : 01.60.79.74.13 ou par mail k.ibdri@fdme91.fr).

N'oubliez pas d'informer votre collecteur de votre choix d'affectation.

Vous avez le choix de votre collecteur :

- En Ile-de-France par l'intermédiaire de la CCI Paris Ile-de-France
- Hors Ile-de-France AGEFOS PME/ AGIRES BP7
78185 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX
- Ou par un autre collecteur de votre choix

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour toute information sur le calcul de la taxe d'apprentissage de votre entreprise ou sur l'environnement législatif :

www.taxe2019.fr

ou par tél : 01 55 65 68 50

www.facmetiers91.fr

Num. UAI du CFA FDME :
0912267V

Date limite de versement :
28 février 2019

ANNONCE DE VERSEMENT (Veuillez indiquer ci-dessous)

Le montant de votre versement :

.....

Le nom de l'OCTA :

.....

Le SIRET de votre entreprise :

.....

Responsable Taxe et/ou Personne à remercier :

Société :

Nom / Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :